3ère PARTIE

PROTECTION INDIVIDUELLE

SEQUENCE : EVOLUTION EN TENUE DE PROTECTION INDIVIDUELLE

DUREE : 2 h 30

OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C3
A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable d'évoluer en tenue de protection individuelle sur un parcours, sans gêne particulière en un temps donné, sans erreur.

JOUR :

HORAIRES :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
Activité de découverte : Evolution sur le parcours d'aisance sans tenue de protection Question à la cantonade : « Quelles sont, d'après vous, les contraintes et perturbations que vous éprouverez lors du parcours ? » Activité démonstrative : Règles de travail en équipe liées au port d'une tenue de protection individuelle de type 1 Activité applicative : Habillage suivi d'un parcours d'aisance avec exercices manuels et intellectuels, le parcours étant réalisé en équipe Définir un temps imparti pour la réalisation par stagiaire	20 min 1 h 10 1h	Tenues de protection individuelle de type 1 Narguilé Un parcours d'aisance Grille d'observation	Règles d'évolution en tenue de Protection individuelle: principe du travail en équipe Contraintes physiologiques et perturbations sensorielles liées au port d'une tenue de protection individuelle Sécurité individuelle et collective lors du travail en équipe	Chaque stagiaire doit effectuer le parcours avec une tenue de protection individuelle de type 1 Exercice en ½ groupe Cette séquence peut être réalisée en association avec la séquence C2

Référence : C3.1